



Les places de stationnement supprimées ne seront pas compensées.

## La future piste cyclable de l'avenue de Tervueren suscite de nombreuses craintes

**Woluwe-Saint-Pierre** Le projet prévoit la suppression de 50 places de stationnement.

D'ici quelques années, l'avenue de Tervueren, sur le tronçon entre le square Léopold II et Merode, va radicalement changer de visage pour laisser plus de place à la mobilité douce. Mais du côté de Woluwe-Saint-Pierre, le projet qui prévoit la suppression de 50 places de stationnement est vu d'un mauvais œil par de nombreux riverains et commerçants du quartier. Une pétition a été lancée afin de revoir le projet.

“Le projet du côté de Woluwe-Saint-Pierre prévoit l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle entre les numéros 193 et 251. Le projet occuperait la largeur actuellement occupée par quelque 100 places de parking qui sont, hors crise sanitaire, déjà lourdement sollicitées. Il demanderait, en outre, l'abattage de deux arbres devant le n°193. La commune de Woluwe-Saint-Pierre se veut rassurante, en promettant que les emplacements actuels en épis seraient remplacés par des emplacements parallèles à la chaussée. Nous sommes très sceptiques: la chaussée carrossable latérale fait moins de 9 mètres par endroits, ce qui laisse moins de 4,5 m pour une rangée de voitures garées et une

voie de circulation. Un camion de déménagement pourrait ne pas passer! Ne parlons pas des difficultés rencontrées par les visiteurs des nombreux diplomates et médecins qui logent dans le quartier”, fustige Ernest, nom d'emprunt, à la base de la pétition.

Les commerçants du quartier craignent de voir un report de circulation, alors que les places de stationnement sont déjà chères. “Nous avons une clientèle de bureaux mais avec le Covid, on a perdu quasi tous nos clients. Et là maintenant, on apprend que 50 places vont être supprimées, ce qui va rendre la situation encore plus compliquée”, explique Albina, qui tient un café dans la rue Georges et Jacques Martin. “On voit déjà la situation dans le centre-ville où de nombreuses places de stationnement ont été supprimées, avec les conséquences que l'on connaît pour les commerçants, et on ne veut pas en arriver à ce stade.”

Même son de cloche du côté de Michèle, qui tient une librairie. “Nos clients se mettent en double file pour se rendre dans la librairie. Cela en dit long sur les problèmes rencontrés dans le quartier. Si le projet tel que présenté

aboutit, cela va devenir encore plus problématique”, redoute-t-elle.

La problématique sera évoquée lors du prochain conseil communal, suite à une interpellation du groupe MR. “Nous sommes inquiets tout comme les riverains de la façon dont ce projet de piste cyclable est mené. Nous soutenons totalement l'initiative des riverains. La majorité CDH-Écolo-Défi avait dit qu'elle mettrait la concertation citoyenne au centre de la mandature et c'est tout le contraire qui se passe dans un certain nombre de dossiers dont celui-ci. On fait tout en catimini et avec le

**“Le projet occuperait la largeur actuellement occupée par quelque 100 places de parking qui sont, hors crise sanitaire, déjà lourdement sollicitées.”**

**Ernest**  
nom d'emprunt

moins de concertation citoyenne possible”, estiment les conseillers communaux Muriel Godhaird et Etienne Dujardin. “Si une piste cyclable peut avoir de l'intérêt, elle doit se faire en concertation avec les riverains et non pas en organisant des réunions en pleine vacances. Il est aussi totalement inconcevable de supprimer des dizaines de places de parking dans un quartier où les places sont déjà beaucoup trop rares.”

**Une continuité de pistes**

De son côté, le bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre dit être à l'écoute

des remarques des riverains. “J'ai entendu les riverains lors de la réunion de concertation du 31 août et nous voulons trouver une solution équilibrée pour permettre à la fois aux cyclistes de circuler en toute sécurité, tout en limitant la pression automobile dans le quartier suite à la perte des places de stationnement”, confie Benoît Cerexhe (CDH).

La Région, via le cabinet de la ministre de la Mobilité Elke Van den Brandt, explique que l'aménagement de cette piste cyclable est indispensable afin d'avoir une continuité de pistes, pour faire la jonction avec la rue de la Loi. En 2021, Bruxelles Mobilité commencera les études pour un projet définitif.

“En ce qui concerne la perte de stationnement, la Région a eu des avis favorables des deux communes (Etterbeek et Woluwe-Saint-Pierre, NdlR) sur les plans tests. La commune de Woluwe-Saint-Pierre avait déjà donné son accord en 2019 et Etterbeek en juin 2020. Nous sommes maintenant en train de finaliser les plans, il reste quelques soucis techniques à régler”, conclut Marie Thibaut de Maisières, porte-parole du cabinet Van den Brandt, qui balaie d'un revers de la main le fait que la concertation n'a pas été transparente. “Un toutes-boîtes a été distribué pour annoncer la réunion du 31 août, qui était, qui plus est, retransmise en direct sur Internet. Plus transparent, on ne peut pas.”

**Arnaud Farr**